



# PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

Vu le code de l'éducation et plus particulièrement les articles D. 719-1 et suivants ;

**Vu** le décret consolidé n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ENS de Lyon ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon ;

**Vu** la décision n° 19-001 en date du 19 avril 2019 relative à l'organisation des élections du conseil d'administration, du conseil scientifique et du conseil des études et de la vie étudiante de l'École normale supérieure de Lyon, et la décision n° 19-050 du 22 mai 2019 ;

Le comité électoral consultatif ayant été régulièrement consulté ;

## PROCLAME:

Conformément aux opérations électorales du 11 juin 2019, sont élus au conseil scientifique :

L'élection a lieu au scrutin de liste à un tour à la proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage.

#### Collège A « professeurs et personnels assimilés »

Pour la liste « Transmission, Créativité, ouverture » composée de :

- 1- Anne LAGNY
- 2- Frédéric VIVIEN
- 3- Marie DELATTRE
- 4- Damien GABORIAU

Nombre de voix obtenues : 62







#### **SONT DECLARES ELUS:**

LISTE	NOMS
liste « Transmission, Créativité, ouverture »	1- Anne LAGNY 2- Frédéric VIVIEN 3- Marie DELATTRE 4- Damien GABORIAU

Taux de participation : 34,02 %

Collège B : « autres personnels d'enseignement et de recherche dont les personnels scientifiques des bibliothèques »

## Liste « Transmission, Créativité, ouverture »

Elle est composée de :

- 1- Isabelle MOREAU
- 2- Nicolas PLIHON
- 3-Carine MICHEL
- 4- Julien BARRIER

Nombre de voix obtenues : 67

Liste « Débattre et agir pour l'ENS » soutenue par SNESup-FSU, la FERC Sup-CGT et SUD éducation et recherche

Elle est composée de :

- 1- Natacha PORTIER
- 2- Guillaume GARNER
- 3- Delphine GALIANA
- 4- Jean- Christophe ANGAUT

Nombre de voix obtenues : 65

### Répartition des sièges entre les listes :

2 sièges pour la liste Transmission, créativité, ouverture

2 sièges pour la liste Débattre et agir pour l'ENS







#### **SONT DECLARES ELUS:**

LISTE	NOMS
Transmission, créativité, ouverture	Isabelle MOREAU Niceles BULLON
Débattre et agir pour l'ENS	<ul><li>2. Nicolas PLIHON</li><li>3. Natacha PORTIER</li></ul>
	4. Guillaume GARNER

Taux de participation : 37,33 %

Collège des personnels « ingénieurs de recherche »

 Candidature « Débattre et agir pour l'ENS » soutenue par la FERC Sup-CGT, SUD éducation et recherche et FSU :

**Emmanuel QUEMENER** 

**NOMBRE DE VOIX OBTENUES: 17** 

**EST DECLARE ELU:** 

**Emmanuel QUEMENER** 

Taux de participation : 32,81 %

Leur mandat prend effet à compter du 21 juillet 2019.

Fait à Lyon, le 12 juin 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON



